



## **CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

### **Lundi 14 mars à Bruxelles**

Le Conseil, qui entamera ses travaux à 10 heures, sera présidé par Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Il débattera de la reprise de la coopération avec l'**Iran**, avant que la haute représentante ne se rende à Téhéran en avril.

Il fera ensuite le point sur les relations entre l'**UE et la Russie**, en insistant sur la nécessité de faire preuve d'unité et de continuité dans la politique.

Au cours du **déjeuner**, les ministres discuteront de la situation politique et de la situation en matière de sécurité en **Libye**. Ils seront rejoints par le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler.

Dans l'après-midi, le Conseil discutera de l'état d'avancement des travaux concernant le **processus de paix au Proche-Orient**.

À l'issue de la session du Conseil, le Conseil d'association UE-**Moldavie** se réunira à 18 heures, cette session étant suivie d'un dîner.

#### Conférences de presse du lundi 14 janvier:

+/- 16 heures à l'issue du Conseil des affaires étrangères

+/- 19 h 30 à l'issue du Conseil d'association UE-Moldavie

\* \* \*

*Les conférences de presse et les manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>*

*La transmission vidéo, téléchargeable en qualité "diffusion" (MPEG 4), et la photothèque sont accessibles à l'adresse suivante: [www.eucouncil.tv](http://www.eucouncil.tv)*

---

<sup>1</sup> La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

## Iran

Le Conseil débattrait des domaines dans lesquels la reprise de la coopération avec l'Iran peut être envisagée après que la "date d'application" prévue dans le plan d'action global commun est intervenue et que toutes les sanctions de l'UE liées au nucléaire ont été levées.

La haute représentante informera les ministres du déplacement qu'elle doit effectuer prochainement à Téhéran avec un groupe de membres de la Commission et au cours duquel elle examinera différents secteurs de coopération avec l'Iran sur la base des résultats d'un dialogue de haut niveau qui s'est déroulé le 8 février. Parmi les domaines dans lesquels une coopération est envisageable figurent les échanges commerciaux, l'énergie, l'environnement, les migrations, les droits de l'homme, ainsi que l'éducation, la recherche et la science.

Le 16 janvier 2016, le Conseil a levé toutes les sanctions économiques et financières liées au nucléaire que l'UE avait prises contre l'Iran. Cette décision est intervenue après que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a vérifié que l'Iran a appliqué les mesures liées au nucléaire qui avaient été arrêtées et qui figurent dans le plan d'action global commun (le "plan d'action").

Ce plan d'action a été approuvé le 14 juillet 2015 par la Chine, la France, l'Allemagne, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que par la haute représentante de l'UE. Il est destiné à garantir la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien, tout en prévoyant la levée générale de toutes les sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies, de l'UE et des États-Unis liées au programme nucléaire de l'Iran après la mise en œuvre d'une série de mesures arrêtées en commun.

À la suite de la levée des sanctions, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont discuté de l'Iran lors d'une réunion informelle, qui s'est tenue à Amsterdam le 2 février 2016.

À la fin du mois de février, des élections ont eu lieu en Iran pour former le Parlement (290 sièges) et l'Assemblée des experts. Un second tour aura lieu en avril pour les sièges parlementaires pour lesquels le seuil requis n'a pas été atteint au premier tour.

[Le Conseil lève toutes les sanctions économiques et financières de l'UE liées au nucléaire, communiqué de presse du 16/1/2016](#)

[Note d'information du SEAE sur les sanctions de l'UE qui doivent être levées en vertu du plan d'action global commun](#)

## Russie

Le Conseil débattrait de l'état des relations entre l'UE et la Russie; le dernier débat en date sur la question avait eu lieu en janvier 2015.

[L'UE proroge de six mois les sanctions économiques, communiqué de presse du 21/1/2016](#)

## Libye

Pour le déjeuner, les ministres seront rejoints par le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, afin de faire le point de l'évolution récente de la situation en Libye.

Le 23 décembre 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 2259, conférant à l'accord politique libyen une légitimité internationale pour la formation d'un gouvernement d'entente nationale composé d'un Conseil de la présidence et d'un cabinet ministériel, qui sera reconnu comme seul gouvernement légitime de Libye.

En janvier 2016, le Conseil a adopté des conclusions dans lesquelles il indiquait soutenir pleinement l'accord politique signé le 17 décembre 2015 et se félicitait de la formation du Conseil de la présidence de la Libye. L'UE et ses États membres demandent instamment à l'ensemble des

parties de mettre pleinement en œuvre l'accord politique libyen et de travailler en partenariat étroit avec le gouvernement d'entente nationale, une fois qu'il sera formé.

La situation humanitaire en Libye continue de se dégrader, quelque 2,5 millions de personnes ayant besoin d'aide. Pour répondre aux besoins humanitaires en Libye, l'UE finance actuellement des projets à hauteur de 27 millions d'euros au total et elle a déjà engagé une somme de 13 millions d'euros supplémentaires pour l'année 2016. Cette réponse s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de mesures de soutien immédiat et substantiel dans différents domaines, pour un montant total de 100 millions d'euros, que l'UE est prête à fournir lorsqu'il y aura un gouvernement d'entente nationale qui le demandera.

Le 15 février 2016, l'UE a modifié sa mission d'assistance pour une gestion intégrée des frontières en Libye (EUBAM Libya) afin de fournir une capacité de planification civile. Le Conseil a en outre prorogé la mission de six mois, jusqu'au 21 août 2016.

[Conclusions du Conseil sur la Libye, 18/01/2016](#)

## **Processus de paix au Proche-Orient**

Le Conseil débattre des tout derniers développements intervenus dans la région, ainsi que d'une initiative conduite par la France et ayant pour but de convoquer une conférence internationale à Paris, d'ici l'été 2016, en vue relancer le processus de paix au Proche-Orient.

La conférence réunira les parties israélienne et palestinienne sur le terrain, ainsi que des partenaires de la région et des acteurs internationaux de premier plan tels que les États-Unis, l'UE, les Nations unies, la Russie (le Quatuor pour le Proche-Orient), les membres du Conseil de sécurité des Nations unies et les principales parties prenantes arabes.

La France a nommé M. Pierre Vimont, ancien secrétaire général exécutif du Service européen pour l'action extérieure, au poste d'envoyé spécial pour l'organisation d'une conférence de paix.

Dans ses conclusions sur le processus de paix au Proche-Orient, adoptées le 18 janvier 2016, le Conseil a réaffirmé son soutien aux appels lancés par le Quatuor afin que soient prises d'importantes mesures susceptibles d'induire des changements, sur la base d'accords antérieurs, pour rétablir la confiance mutuelle et désamorcer les violences en cours. L'UE a rappelé sa volonté de coopérer davantage avec ses partenaires, y compris dans la région, sur la base de l'initiative de paix arabe, afin de renouveler l'approche multilatérale du processus de paix.

L'UE présente un front uni dans sa volonté de parvenir à une solution fondée sur la coexistence de deux États - selon les paramètres définis dans les conclusions du Conseil de juillet 2014 - qui réponde aux besoins de sécurité israéliens et palestiniens et aux aspirations des Palestiniens à un État et à la souveraineté, mette fin à l'occupation qui a commencé en 1967 et règle toutes les questions relatives au statut définitif afin de mettre un terme au conflit.

L'évolution récente de la situation sur le plan politique et en matière de sécurité, marquée par une recrudescence des violences et la perte de vies innocentes, constitue une source de préoccupation particulière.

[Conclusions du Conseil sur le processus de paix au Proche-Orient \(18 janvier 2016\)](#)

[Déclaration du Quatuor réuni au plus haut niveau \(12 février 2016\)](#)

[L'UE et le processus de paix au Proche-Orient \(site web du SEAE\)](#)

## **Autres points**

Le Conseil devrait adopter, sans débat, un certain nombre de décisions, notamment en ce qui concerne les points suivants:

### **Burundi**

Le Conseil devrait adopter une décision relative à la conclusion de la procédure de consultation avec le Burundi au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat ACP-UE (accord de Cotonou), décision dans laquelle il constate que les engagements proposés par le gouvernement burundais sont insuffisants pour répondre aux préoccupations de l'Union.

Le Conseil y exposera les mesures spécifiques devant être prises par le gouvernement burundais, qui seraient susceptibles de mener à la reprise d'une coopération pleine et entière.

### **République centrafricaine**

Le Conseil adoptera des conclusions sur la République centrafricaine, dans lesquelles il félicitera M. Faustin-Archange Touadéra pour son élection à la présidence, appellera toutes les parties à reconnaître la légitimité des autorités élues et insistera sur l'importance que revêt l'achèvement du cycle électoral.

L'UE devrait appeler à un soutien supplémentaire de la part de la communauté internationale, y compris en faveur des populations les plus vulnérables, afin d'accroître leur résilience et de redémarrer dès que possible les projets de développement dont dépend l'avenir du pays.

Le Conseil devrait également approuver le concept de gestion de crise pour la mission de formation militaire de l'UE en RCA, visant à entraîner, à conseiller et former les forces armées centrafricaines au cours d'un mandat de deux ans, dans le cadre d'un processus plus vaste de réforme du secteur de la sécurité. La planification doit se poursuivre afin que la mission puisse être déployée avant la fin du mandat de l'actuelle mission de conseil militaire EUMAM RCA, sous réserve de décisions ultérieures du Conseil.

## **En marge du Conseil**

### **Conseil d'association UE-Moldavie**

Le Conseil d'association UE-Moldavie se réunira à l'issue du Conseil; il s'agira de sa deuxième réunion.

Le Conseil d'association fera le point sur l'état des relations depuis sa dernière réunion, en mars 2015, et réaffirmera l'engagement de l'UE en faveur du renforcement de l'association politique et de l'intégration économique avec la République de Moldavie.

L'UE devrait:

- souligner qu'il est extrêmement important que la République de Moldavie entreprenne des réformes clés en accélérant la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'UE et la République de Moldavie, notamment en ce qui concerne la prévention de la corruption et la lutte contre celle-ci, dans les domaines de la justice, des secteurs financier, énergétique et des médias, du blanchiment d'argent et de la réforme de l'administration publique;
- rappeler que l'aide apportée par l'UE à la République de Moldavie a été importante au cours des dernières années et que l'UE et ses États membres sont prêts à continuer d'aider le pays à mener ses efforts de réforme;
- inviter instamment la République de Moldavie à conclure rapidement un accord avec le FMI sur un nouveau programme de soutien financier, un tel accord étant essentiel pour garantir la stabilité macrofinancière.